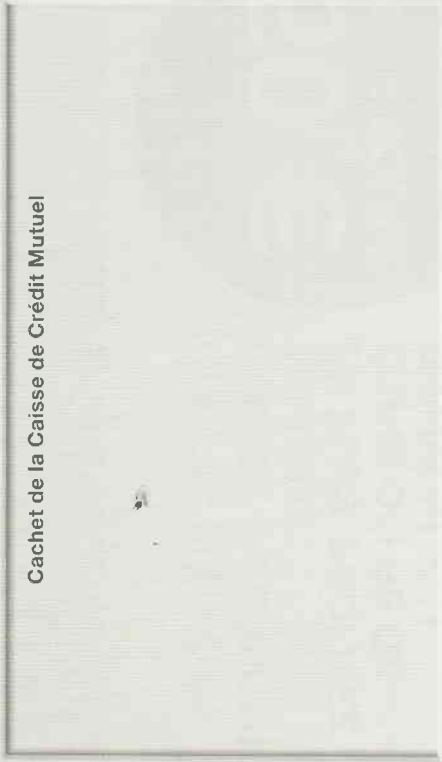


Cachet de la Caisse de Crédit Mutuel



Crédit Mutuel

(1) Offre de 50 € valable jusqu'au 31/08/2018, réservée aux personnes physiques majeures et capables, adhérentes d'une association, pour toute première entrée en relation avec une Caisse de Crédit Mutuel participant à l'opération, sous réserve de l'existence d'une convention de partenariat entre l'association et ladite Caisse de Crédit Mutuel. Le versement des 50 € est subordonné à l'ouverture d'un compte et à la présentation de son admission à l'association partenaire de la Caisse de Crédit Mutuel. L'entrée en relation est soumise à l'accord préalable de la Caisse de Crédit Mutuel. (2) Offres soumises à conditions, réservées aux personnes physiques majeures, pour toute première entrée en relation avec une Caisse de Crédit Mutuel participant à l'opération. L'entrée en relation est soumise à l'accord préalable de la Caisse de Crédit Mutuel. (3) Sous réserve de l'existence d'une convention de partenariat entre l'association et la Caisse de Crédit Mutuel et de l'entrée en relation d'un adhérent avec la Caisse de Crédit Mutuel dans les conditions précisées au renvoi (1).

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 34, rue du Wacken 67913 Strasbourg cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.

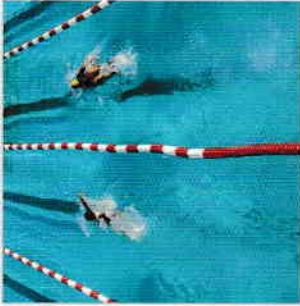


**CHÈQUE
AVANTAGE**

**LE CRÉDIT MUTUEL
EST PARTENAIRE
DE MON ASSOCIATION.**



Crédit Mutuel



LE CRÉDIT MUTUEL, BANQUE PARTENAIRE DES ASSOCIATIONS

Le Crédit Mutuel, fort de ses valeurs de mutualisme, de confiance réciproque, de solidarité et de proximité est une banque coopérative qui appartient à ses clients.

► UNE BANQUE QUI PEUT PRENDRE SES DÉCISIONS AU PLUS PRÈS DE VOUS

Chaque Caisse de Crédit Mutuel bénéficie d'une vraie autonomie et peut vous accorder un crédit sans demander l'autorisation au siège. C'est tellement plus simple et plus rapide.

► UNE BANQUE QUI PRIVILÉGIE VOS INTÉRÊTS

Dans chaque Caisse locale, les chargés de clientèle vous conseillent en toute indépendance et au mieux de vos intérêts.

POUR NOUS REJOINDRE, RIEN DE PLUS SIMPLE.

- Contactez la Caisse de Crédit Mutuel la plus proche.
- Appelez le **0 800 800 480** Service à votre disposition
- Connectez-vous sur <http://offres-asso.creditmutuel.fr>

VOUS ÊTES PASSIONNÉ DE SPORT ?
DE CULTURE ?
VOUS AVEZ ENVIE DE VOUS ENGAGER
POUR LES AUTRES ?

**DÉCOUVREZ L'OFFRE DE BIENVENUE
QUE LE CRÉDIT MUTUEL VOUS RÉSERVE !**

50 €
POUR VOUS⁽¹⁾

OFFERTS SUR VOTRE
LICENCE OU COTISATION
ANNUELLE.
**EN PLUS, PROFITEZ
D'UNE OFFRE DE
BIENVENUE⁽²⁾ !**

50 €
POUR VOTRE
ASSOCIATION⁽³⁾

CHAQUE FOIS
QU'UN DES LICENCIÉS OU
ADHÉRENTS FAIT VALOIR
**SON CHÈQUE AVANTAGE
ET DEVIENT CLIENT
DU CRÉDIT MUTUEL.**